

Numéro dans le SI local :	MCF
Référence GESUP :	74MCF
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-2
Chaire :	Non
Section 1 :	74-Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	STAPS
Job profile :	STAPS
Research fields EURAXESS :	Educational sciences
Implantation du poste :	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
Localisation :	UFR Sciences et Techniques
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	XX XX XX - XX
Contact administratif :	ELISABETH BRAULT
N° de téléphone :	RESPONSABLE POLE ENSEIGNANTS CHERCHEURS
N° de Fax :	02-38-41-73-81 02-38-49-43-19
Email :	XX recrutement.ec@univ-orleans.fr
Date de saisie :	19/01/2023
Date de dernière mise à jour :	16/02/2023
Date de prise de fonction :	01/09/2023
Date de publication :	23/02/2023
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	activités physiques et sportives ; Management du sport ; STAPS ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR Sciences et Techniques
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4532 (201019147Y) - Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Fiche de poste pour le recrutement d'un Maître de Conférences

(Version anglaise accessible ci-dessous / English version accessible below)

Référence réglementaire :

Décret 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : Section 74

Numéro du poste : 74MCF26-I.2

Référence Galaxie : 4549

Profil succinct : STAPS

Article de recrutement : 26.I.2

Domaine de recherche Euraxess : Educational sciences

Date de recrutement : 01/09/2023

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Techniques

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle ou Département d'affectation : STAPS

Laboratoire (Nom, Type) : CIAMS

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Licence Education Motricité (EM) et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation en Education Physique et Sportive (MEEF EPS) (formation initiale)

OU

Licence Management du Sport (MS) et Master Aménagement, Management et Valorisation Évènementielle des Espaces Sportifs et de Loisirs (AMVSL)

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement :

La personne recrutée dispensera des enseignements en sciences humaines et en sciences de l'éducation ainsi qu'en théorie et pratique des activités physiques et sportives dans la mention Education et Motricité au niveau Licence et Master OU dans le domaine du management en licence MS et en master AMVSL. Il.elle sera amené.e à encadrer des étudiant.e-s de licence et de master.

Compétences requises :

Il sera attendu du candidat ou de la candidate qu'il/elle puisse particulièrement contribuer au développement et au renforcement de l'équipe en place par des compétences dans le domaine de l'intervention et/ou du management du sport. Le.la candidat.e devra assurer des responsabilités dans le cadre des formations du pôle STAPS.

Compétences souhaitées :

Des compétences en sciences humaines, sciences de l'éducation, théorie et pratique des activités physiques et sportives sont attendues.

Contact (nom, prénom) : Hugues PORTIER

Mail : hugues.portier@univ-orleans.fr Téléphone : 07.82.30.94.33

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

L'enseignant.e chercheur.euse intégrera l'Unité de recherche CIAMS (Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives), Université d'Orléans-Université Paris Saclay. Le laboratoire CIAMS est composé de deux équipes : MHAPS (Mouvement Humain, Adaptation et Performance Sportive) et SCOS (Société, Culture et Organisations Sportives). Le laboratoire comprend 42 enseignants chercheurs et 11 chercheurs associés. La recherche développée par les membres du CIAMS porte sur l'activité motrice chez des sujets sains, sportifs ou sédentaires, ainsi que chez des sujets atteints de pathologies. Les objets d'étude sont des aspects liés à la santé et à la performance et sont analysés dans les domaines de la physiologie, du contrôle moteur mais aussi de la psychologie.

L'université d'Orléans se donne comme objectif, via l'obtention du PIA4 excellence MINERVE en juillet 2022, de structurer l'ensemble des activités de recherche dans le domaine de la santé par l'activité sportive, physique et motrice dans une approche multidisciplinaire (biologie, physiologie, sciences de la rééducation et de la réadaptation, psychologie, sociologie...). Ces activités seront regroupées autour de travaux de recherche portant sur les performances durables, les situations de vulnérabilités en mettant en œuvre un axe transversal dans le domaine des sciences de la rééducation et réadaptation. La personne recrutée participera activement à la mise en place de la fédération de recherche et du laboratoire en proposant une activité de recherche portant sur l'activité physique et sportive et ses liens avec la santé.

Activités de recherche et compétences requises :

Le.la candidat.e développera une activité de recherche devant s'inscrire dans l'axe 2 « Performance et motricité » ou dans l'axe 3 « Activité physique, Sport, Rééducation et Santé » de l'équipe MHAPS ou bien dans l'équipe SCOS du laboratoire CIAMS. La thématique de recherche du.de la candidat.e devra porter sur l'amélioration du capital santé par la pratique physique et sportive. Ces travaux pourront être menés en utilisant une approche pluridisciplinaire. La personne recrutée devra être à même de participer à des projets à l'interface des disciplines d'appui du laboratoire et de travailler en collaboration sur les projets des collègues du CIAMS.

Compétences souhaitées :

Une expérience dans le montage de projet de recherche est souhaitée. Compte-tenu de l'investissement attendu dans le développement de projets pluridisciplinaires, il est souhaité que le.la personne recruté.e ait une très bonne capacité de collaboration et de travail en équipe, ainsi qu'une volonté de s'investir pour le fonctionnement de l'institution. Une expérience de mobilité nationale ou internationale sera appréciée.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

En support de ce poste, le laboratoire dispose d'équipements scientifiques non-invasifs permettant une exploration de l'être humain lors d'activités physiques. Le laboratoire dispose aussi d'un environnement favorable en terme de ressources humaines au sein du laboratoire ou au sein de l'université d'Orléans pour mener une activité de recherche dans les domaines souhaités.

Contact (nom, prénom) : Fabrice PRIEUR

Mail : fabrice.prieur@univ-orleans.fr Téléphone : 06.76.51.97.50

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-chercheurs>.

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tient en langue française.

Modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s ::

Les modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s sont définies par le décret 84-431 modifié, article 9-2.

L'examen des dossiers s'effectue « (...) Au vu de rapports pour chaque candidat présentés par deux de ses membres, le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre... ».

Pour les candidats-es- retenues à l'audition : « l'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Mise en situation : Oui Non

Le cas échéant, sous forme de :

Leçon Présentation des travaux de recherche Séminaire

Audition publique : Oui Non

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Par ailleurs, l'article 5 du décret n° 84-431 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que les enseignants-chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Rémunération du poste :

Le maître de conférences nouvellement nommé sera classé à l'échelon 1 de la grille des maîtres de conférences classe normale. Cette rémunération suit les règles énoncées dans le décret n°2021-1617 du 9 décembre 2021 portant création d'une indemnité différentielle en faveur de certains personnels enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par le décret n°2022-334 du 8 mars 2022 tenant compte de l'expérience du / de la candidat-e.

Les enseignants-chercheurs sont éligibles au nouveau régime indemnitaire pour les enseignants-chercheurs selon le Décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021.

Décharges :

En application du décret n°2017-854, tout maître de conférences stagiaire bénéficiera :

- D'une formation initiale obligatoire pendant l'année de stage assortie de 32HTD de décharge pour l'approfondissement des compétences pédagogiques ;
- D'une formation complémentaire sur leur demande au cours des 5 années suivant la titularisation ouvrant droit à 32HTD de décharge.

L'Université d'Orléans complète ce dispositif en accordant une décharge supplémentaire de 32 HTD la première année pour l'installation des activités de recherche. Cette décharge pourra être complétée la deuxième année par une décharge de 32 HTD sur demande du / de la maître de conférences et après avis du / de la directeur-riche de composante et du Conseil académique.

Les enseignants-chercheurs déchargés d'une partie de leurs services statutaires ne peuvent être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur).

Job description

Associate Professor

Regulatory reference:

Decree 84-431 of June 6, 1984 relating to the status applicable to teacher-researchers and establishing the special status of professors and associate professor.

1. JOB PROFILE

Job identification:

N° section : Section 74

Job profile (maximum two-line summary of the profile in English): STAPS

Recruitment article: 26.I.2

Research fields Euraxess: Educational sciences

Recruitment date: 01/09/2023

Work places:

Teaching department: UFR Sciences et Techniques

Place(s) of work: Orléans

Other possible place(s) of work:

Laboratory (name and unit number): CIAMS

Teaching profile:

Training courses concerned:

Bachelor degree in Motor Skills Education (EM) and Master degree in Teaching, Education and Training in Physical Education and Sports (MEEF EPS)

OR

Bachelor degree in Sports Management (MS) and Master degree in Development, Management and Event Promotion of Sports and Leisure Spaces (AMVSL).

Teaching activities and supervision needs: The recruited person will teach:

in the humanities and education sciences as well as in theory and practice of physical and sports activities in the Education and Motricity mention at the Bachelor and Master levels. S/he will be required to supervise bachelor's and master's students.

OR

in the field of management in the Bachelor MS and in Master AMVSL. S/he will be required to supervise bachelor's and master's students.

Required skills:

The candidate will be expected to be able to contribute particularly to the development and strengthening of the team in place through skills in the field of intervention and/or sports management. The candidate will have to assume responsibilities within the framework of the training courses of STAPS.

Desired skills:

Skills in human sciences, educational sciences, theory and practice of physical and sports activities are expected.

Contact (surname, first name): *Hugues PORTIER*

Email: hugues.portier@univ-orleans.fr Phone: 07.82.30.94.33

Research profile:

Presentation of laboratory:

The candidate will join the CIAMS Research Unit (*Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives – Complexity, Innovation, Motor and Sport Activities*), University of Orléans-University of Paris Saclay. The CIAMS laboratory is made up of two teams: MHAPS (*Mouvement Humain, Adaptation et Performance Sportive – Human Movement, Adaptation and Sport Performance*) and SCOS (*Société, Culture et Organisations Sportives – Society, Culture and Sport Organisations*). The laboratory includes 42 teacher-researchers and 11 associate researchers. The research developed by CIAMS members focuses on the motor activity in healthy, athletic and/or sedentary subjects, as well as in individuals with pathologies. The objects of study are aspects related to health and performance and are analysed in the fields of physiology, motor control and psychology. The University of Orléans has the objective, through the PIA4 excellence MINERVE gained in July 2022, to structure all research activities in the field of health through sports, physical and motor activities within a multidisciplinary approach (biology, physiology, rehabilitation and rehabilitation sciences, psychology, sociology, etc.). These activities will be organised within the following two areas: sustainable performance and situations of vulnerability. A transversal axis in the field of rehabilitation and rehabilitation sciences is also included. The recruited person will actively participate in the establishment of the current research federation and the future laboratory by developing a research activity related to sport, physical activity and health.

Research fields and required skills: The candidate will develop a research activity that must be part of group 2 "Performance and motricity" or group 3 "Physical activity, Sport, Rehabilitation and Health" of the MHAPS team, or in the SCOS team from the CIAMS laboratory. The candidate's research theme should focus on improving health capital through physical and sports practice. This work can be carried out using a multidisciplinary approach. The recruited person must be able to participate in projects at the interface of the laboratory support disciplines and collaborative research with colleagues in CIAMS.

Desired skills: Experience in setting up research projects is desirable. Given the investment expected in the development of multidisciplinary projects, it is hoped that the person recruited has a very good capacity for collaboration and teamwork, as well as a willingness to invest in the functioning of the institution. National and/or international mobility experience will be appreciated.

Available facilities in the laboratory:

In support of this position, the laboratory has non-invasive scientific equipment allowing exploration of the human being during physical activities. The laboratory also has a favourable environment in terms of human resources within the laboratory or within the University of Orléans to carry out research activity in the given fields of the job advertised.

Contact (surname, first name): *Fabrice PRIEUR*

Email: fabrice.prieur@univ-orleans.fr

Phone: 06.76.51.97.50

2. RECRUITMENT CRITERIA :

Submission of applications:

The application procedure is dematerialised and can only be done via the Galaxie web application. A procedure guide is at your disposal: <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

The application procedure and the composition of selection committees are available on the following link: <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-chercheurs>.

Criteria for the assessment of applications by the selection committee:

The assessment of applications will be based on the quality of the application form and on the experience in the teaching and research fields as well as on the consistency of the applicants' profiles with the needs expressed in the job description.

These elements will first be assessed on the basis of the application form, then if necessary during the interview of the applicant, which will be held in French.

Procedures for examining applications and interviewing applicants:

The examination procedures for the application forms and the procedures for the interview of applicants are defined by decree 84-431, as amended, article 9-2.

The examination of the applications is carried out as follows: "(...) On the basis of reports for each applicant presented by two of its members, the committee draws up the list of applicants it wishes to hear...".

For applicants selected for the interview: "the interview of applicants by the selection committee may include a professional simulation, in particular in the form of a lesson or a seminar presenting research work. This simulation may be public."

Simulation: Yes No

If so, in the form of:

Lesson Presentation of research work Seminar

Public audition: Yes No

3. GENERAL PROVISIONS :

The University of Orléans is characterised by its multidisciplinary nature. It accounts for 3 Training and Research Units, 1 University Engineering School (Polytech), 4 University Institutes of Technology, 1 National Higher Institute for Teaching and Education (INSPÉ), 1 Observatory of Sciences of the Universe (OSUC), 1 University School of Physiotherapy (EUK) and a department of medical training. More than 20,000 students, including more than 2,000 foreign students, frequent one of the University's sites in the Centre-Val de Loire region. Its international vocation is confirmed with 14% of foreign students and nearly 90% of countries represented.

Recognised as a European University through the ATHENA network and awarded the "Human Resources Excellence in Research" HRS4R label.

Leader of several projects, its ability to innovate translates into the dynamism of its research and the technology transfer towards regional, national and international businesses. The Orléans Campus benefits from an ecosystem of scientific excellence with 25 research units.

Its training offer, with numerous professional courses, is being developed in close connection with research.

For more information: <http://www.univ-orleans.fr/>.

Conditions of practice:

According to the University's needs, training courses are subject to happen at all levels of university training, within all the university's colleges and sites, in French or in English.

In addition, article 5 of decree n° 84-431, as amended, which sets the common statutory provisions applicable for teacher-researchers and which establishes a particular status for the body of professors and the body of associate professors, states that teacher-researchers are compelled to reside at the place where they carry out their duties.

The position for which you are applying is subject to being located in a "zone à régime restrictif" (restricted area) in the sense provided by article R 413-5-1 of the penal code. If so, your appointment and/or assignment can only take place after an access authorisation delivered by the head of the institution, as stated in article 20-4 of decree n°84-431 of 6 June 1984.

This position is also open for people “bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi” (benefitting from employment obligation) mentioned in article 27 of law n°84-16 of 11 January 1984, as amended, which establishes statutory provisions for State civil service (disabled persons).

Remuneration for the position:

The newly appointed associate professor will be classified in step 1 of the grid for associate professors in normal class. This remuneration follows the rules stated in decree n°2021-1617 of 9 December 2021 on the creation of a differential allowance in favour of some teaching and research staff from higher education and research.

This remuneration can be subject to a reassessment according to the classification procedures established by decree n°2022-334 of 8 March 2022 taking into consideration the experience of the applicant.

Teacher-researchers are eligible to the new compensation scheme for teacher-researchers according to decree n° 2021-1895 of 29 December 2021.

Reduced teaching loads:

In accordance with decree n°2017-854, all associate professors will benefit from:

- A compulsory on-the-job training during the probationary year with 32HTD of reduced teaching load for the development of educational skills;
- An additional training upon their request during the 5 years following the granting of tenure, which gives right to 32HTD of reduced teaching load.

The University of Orléans completes this system by granting an additional reduced teaching load of 32HTD on the first year for the establishment of research activities. This reduced teaching load can be completed on the second year with another reduced teaching load of 32HTD upon the associate professor’s request and after the opinion of the head of the teaching department and of the Academic Council.

Teacher-researchers with a reduced teaching load cannot be remunerated for additional classes.

Within the framework of the action plan for professional equality, the University of Orléans favourably welcomes applications of persons of the gender least represented in the field or discipline concerned, disabled persons and persons of all ages and origins.

The job profile is available on the University of Orléans’ website: <http://www.univ-orleans.fr/> (in the Working at the University/Teachers and Teacher-Researchers/Teacher-Researchers section).